Gestion intégrée des zones côtières

Un projet de 500.000 euros pour la région de Rabat-Salé-Kénitra dans le pipe

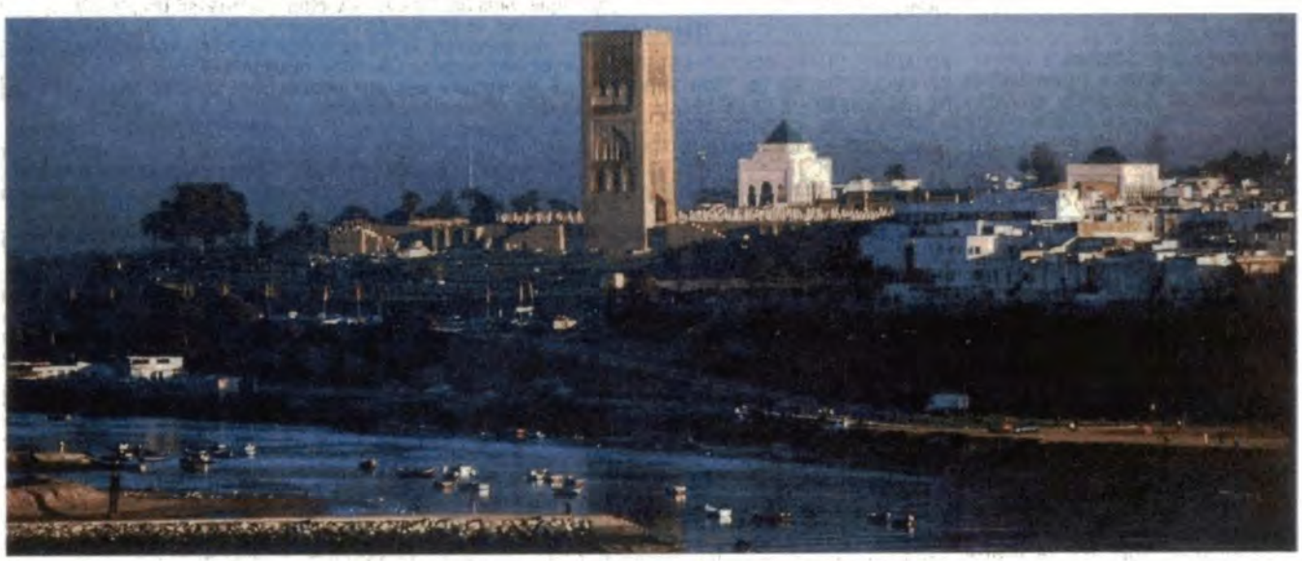

Le littoral marocain abrite 54% de la population, entre 80 et 90% des unités industrielles et 50% de la capacité d'accueil touristique. Ph. DR

Étalé sur 16 mois, le projet de gestion des zones côtières de la région Rabat-Salé, conçu par le programme de coopération Italie-Banque mondiale au profit des pays africains, coûtera 500.000 euros. La duplication de ce projet dans d'autres régions du pays nécessitera 2 millions d'euros.

Le manque à gagner annuel en raison de la dégradation du littoral est estimé à 589 millions de dirhams.

Nezha El Ouafi, secrétaire d'État au Développement durable, a présidé à Rabat l'atelier de lancement du projet de la gestion intégrée des zones côtières au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra. Un communiqué du secrétariat d'État indique que ce projet rentre dans le cadre du Programme de coopération conjoint Italie-Banque mondiale (AGREED) au profit des pays africains pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

Avec un montant de 500.000 euros et s'étalant sur une période de 16 mois, ce projet permettra une assistance technique pour la préparation du schéma régional du littoral conformément au Plan national du littoral, en cours de finalisation. «La réalisation d'un projet pilote dans la région de Rabat-Salé-Kénitra pourrait être répliquée par la suite à plus grande échelle dans d'autres régions du Royaume avec une demande supplémentaire d'appui financier de l'ordre de 2 millions d'euros de la part du gouvernement italien», poursuit le communiqué du secrétariat d'État au Développement durable. Ce dernier précise que le littoral marocain connaît des contraintes telles que l'érosion côtière, l'acidification des océans, les risques de tsunamis et l'élévation accélérée du niveau de la mer à cause des impacts du changement climatique.

Le Plan national du littoral aura à déterminer les orientations de la protection, de la mise en valeur et de la conservation du littoral. Ce Plan intégrera également la protection du littoral dans les différents secteurs économiques et fixera les indicateurs de cohérence entre les programmes d'investissement. En mai 2016, lors du Forum de la mer d'El Jadida, Saad Belghazi, enseignant d'économie et consultant auprès de la Banque mondiale, a estimé à 589 millions de DH le manque à gagner annuel en raison de la dégradation du littoral.

Selon les projections de la Banque mondiale, le littoral générerait 63,5% du revenu national en 2030, soit une progression de 8%. En attendant ce nouveau Plan, le littoral marocain abrite 54% de la population, entre 80 et 90% des unités industrielles, 50% de la capacité d'accueil touristique et 92% du commerce extérieur. «Tous ces grands ensembles urbano-industriels rejettent souvent les déchets directement dans le milieu marin», reconnaît le secrétariat d'État au Développement durable sur son portail électronique. ■

Samir Benmalek